



Plan de protection COVID-19

Samedi de Versoix

Principes généraux à respecter lors de la manifestation

- 🕒 **Pas de symptômes** : Les participants et organisateurs ne doivent pas présenter de symptômes du COVID-19.

Sur l'eau

- 🕒 **Liste de participants** : les organisateurs tiennent une liste exhaustive des participants à la régates et organisateurs ainsi que de leurs coordonnées, pendant une durée de 14 jours, afin de pouvoir les remettre aux autorités sanitaires si besoin.

A terre

- 🕒 **Se laver les mains soigneusement et régulièrement** : du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des participants sous la tente et à la buvette, pour permettre aux participants de se désinfecter les mains régulièrement.
- 🕒 **Garder les distances de sécurité** : sur terre, les participants et organisateurs doivent respecter les distances de sécurité ou, en cas d'impossibilité, de porter un masque de protection. Des affiches seront installées sous la tente pour le rappeler.

Communication

Le plan Covid sera disponible en ligne sur le site internet de la manifestation, ainsi qu'affiché dans la tente de la manifestation.

Les règles à respecter seront rappelées lors du briefing de la régates.

Personne responsable

Anne-Laure Lamure
Co-responsable des Activités Sociales du YCC
Email: sds-versoix@cern.ch